

EDMOND LEPELLETIER

Emile Zola

Une biographie



Zola

Sommaire

Chapitre I: ORIGINES.—ENFANCE.—VIE DE FAMILLE.—
DÉBUTS À PARIS.—ZOLA POÈTE.

Chapitre II: AU QUARTIER LATIN.—LA MAISON
HACHETTE.—CONTES À NINON.— LES JOURNAUX. —
CRITIQUE D'ART.—THÉRÈSE RAQUIN.

Chapitre III: MARIAGE DE ZOLA.—ZOLA SOUS-PRÉFET.—
ZOLA AUTEUR DRAMATIQUE.—LE ROMAN
EXPÉRIMENTAL.—L'HÉRÉDITÉ.—LE NATURALISME

Chapitre IV: LES ROUGON-MACQUART.—LA FORTUNE
DES ROUGON.—LA CURÉE.—SON EXCELLENCE EUGÈNE
ROUGON.—L'ASSOMMOIR.—UNE PAGE D'AMOUR.—
L'ŒUVRE

Chapitre V: LA TERRE.—LE MANIFESTE DES CINQ.—LA
BÊTE HUMAINE.—LA DÉBÂCLE. —LE DOCTEUR PASCAL.

Chapitre VI: LES TROIS VILLES.—LOURDES.—ROME.—
PARIS

Chapitre VII: L'AFFAIRE DREYFUS.—L'EXIL EN
ANGLETERRE.—LES ÉVANGILES: FÉCONDITÉ. —TRAVAIL.
—VÉRITÉ

Chapitre VIII: DERNIÈRES ANNÉES D'ÉMILE ZOLA.—SA
MORT.—LE PANTHÉON

I

ORIGINES.—ENFANCE.—VIE DE FAMILLE.— DÉBUTS À PARIS.—ZOLA POÈTE.

(1840-1861)

Émile Zola est né à Paris. Doit-il être classé parmi les Parisiens véritables, les autochtones, les Parisiens qui sont de Paris, comme les natifs de Marseille sont des Marseillais? Oui et non. Réponse ambiguë, mais exacte.

Il convient d'abord de constater que la localité où s'est produit le fait de la naissance, lorsqu'il est accidentel, dû aux hasards d'un voyage ou d'un séjour professionnel et temporaire, n'a, pour la biographie d'un homme célèbre, qu'un intérêt secondaire. Victor Hugo est né Bisontin, Paul Verlaine Messin, par suite des garnisons paternelles. Leur existence et leur œuvre furent complètement indépendantes de ces berceaux fortuits. Toute fois, la gloriole locale se mêle à l'investigation biographique, pour préciser le coin du sol, où apparut à la vie le petit être destiné à recevoir la qualification de grand homme. Cette rivalité municipale n'est pas nouvelle. Sept villes de l'Hellade se disputèrent l'honneur d'avoir abrité Homère enfant. Ces bourgades avaient d'ailleurs laissé l'immortel aède, sans toit et sans pain, errer dans les ténèbres de la cécité, tant qu'il vécut. De nos jours, la chose se passe souvent ainsi, et ce n'est qu'après la mort du poète, de l'artiste, de l'inventeur, dédaignés, parfois molestés, que les concitoyens de l'illustre enfant se préoccupent de rechercher, sur les registres de la paroisse ou de la mairie, la preuve de la maternité communale, longtemps négligée.

Un reflet de la gloire du compatriote auréolé se répand sur les fronts les plus obscurs de la petite ville. Cette parenté locale fournit le prétexte à des cérémonies, accompagnées de harangues et de banquets inauguratifs, que préside un ministre, remplacé souvent par un juvénile attaché, ayant le devoir d'apporter, dans la poche de son habit, rubans et médailles, ce qui est le motif vrai du zèle des organisateurs de l'apothéose.

L'endroit où l'on naît prend de l'importance, seulement quand l'enfant a grandi et s'est développé, là où il a débuté dans la vie organique. Le terroir n'a pas, sur la plante humaine, l'influence reconnue pour les végétaux. On ne doit tenir compte de la terre natale que lorsque l'enfant a pu réellement la connaître, la comprendre, l'aimer, autrement qu'à distance, par répercussion, et sous une sorte de suggestion provenant des éducateurs, des lectures, ou simplement de l'imagination. Quand l'enfant, être primaire et quasi-inconscient, ne fait que passer sur la portion de territoire où sa mère a fortuitement accouché, c'est ailleurs que dans le lieu même où se produit cet événement qu'il faut rechercher son origine. L'hérédité physique et morale, la condition des parents, les premiers contacts avec les êtres, la notion de la forme des choses, la compréhension de l'espace, la mesure de la distance, les initiales perceptions sensorielles, les primordiales comparaisons, les découvertes successives de l'univers progressivement élargi, les surprises, les enchantements, les effrois, puis le babil avec la nourrice, le voisinage des frères et sœurs, les jeux puérils, les refrains berceurs, les images regardées, l'alphabet colorié, les propos entendus, retenus, l'imitation des gestes, des attitudes observés, la fixation lente, mais indéracinable, des mots et de leur signification dans la mémoire, enfin le spectacle des phénomènes de la nature, mêlé à celui des événements quotidiens avec les joies et les douleurs qui les accompagnent, voilà les éléments

constitutifs de la personnalité, du caractère, de l'intellect et des sentiments de l'enfant: tout cela est indépendant du lieu où s'est produite la nativité.

Émile Zola, Parisien par la naissance, apparaît étranger au sol de Paris, à son climat, à ses influences éducatrices et familiales. Il est redevenu, par la suite, ce qu'on nomme un Parisien. Ce fut le résultat de son séjour prolongé dans la grande ville, de la seconde et personnelle éducation qu'il y trouva. Il eut, à Paris, sa naturalisation cérébrale, et son succès même en a consacré les titres. Il est impossible de considérer comme étranger à Paris celui qui a peut-être le mieux compris et le plus puissamment exprimé la poésie, la trivialité, la grandeur morale, la bassesse matérialiste, la fièvre spéculatrice, la folie révolutionnaire, l'abrutissement alcoolique et la radieuse suprématie artistique, qui sont les éléments de la complexe, monstrueuse et superbe cité. Quel Parisien parisiennant eût mieux que lui compris l'énorme Ville, et, pour la postérité, fixé le mouvement océanique de ses foules, rendu la majesté de ses édifices utilitaires, peint la splendeur de ses paysages aériens si variés, le soir, quand l'orage balaie les nuées livides, le matin, quand la chiourme du travail descend à la fatigue sous le tremblement des becs de gaz encore allumés? Il a pu être qualifié comme l'auteur de *Germinal*, de *la Terre* ou de *Lourdes*, il est, avant tout, digne du nom de poète de Paris. Jamais la grande ville n'a eu plus grand artiste pour la peindre, plus minutieux historien pour la raconter, plus profond et plus sagace philosophe pour l'analyser.

Zola n'a, cependant, jamais possédé ce qu'on appelle le parisianisme. Il n'avait ni l'esprit gouailleur et sceptique du Parisien d'en bas, ni les goûts d'élégance et les vaines préoccupations des classes hautes. Il ne fut jamais un «homme du monde», ni ne chercha à l'être. Il ne prétendit pas avoir de l'esprit, dans le sens de la blague et des mots

drôles ou rosses. Il avait l'horreur du persiflage. Il se montra, à diverses reprises, polémiste violent, redoutable, et, à la fin de sa carrière, agitateur de foules et plus que tribun, sans qu'on puisse citer de lui ce qu'on appelle un «mot» ou une de ces plaisanteries qui blessent mortellement l'adversaire et font rire la galerie. Il fut tout à fait l'opposé d'un autre polémiste, également remueur de foules, Henri Rochefort, avec qui il n'eut de commun que l'horreur des cohues et l'impossibilité de prononcer deux phrases en public. Fuyant les réceptions, déclinant les invitations, s'abstenant des cérémonies, il se confina dans son intérieur, en compagnie de quelques intimes. Chargé de la critique dramatique, pendant deux années, au Bien Public, il se glissait, inaperçu, dans la chambrée familière des premières. Encore, bien souvent, négligeait-il d'assister à la représentation. Il me priait de parler, à sa place, de la pièce et des artistes, sous une des rubriques de la partie littéraire du Bien Public, dont j'étais alors chargé. Il consacrait son feuilleton à l'examen de quelques thèses dramatiques, ou à l'exposé de ses théories sur l'art théâtral. A Batignolles, comme à Médan, son existence fut celle d'un savant provincial.

On put le croire indifférent à tout ce qui n'était pas la littérature, ou plutôt sa littérature. Il se concentrait dans la gestation permanente de l'épopée moderne qu'il avait conçue. En dehors des livres, des journaux, des documents, qu'il jugeait utiles à l'élaboration de son «histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire», il ne lisait guère, et ne s'informait qu'en passant des événements et des ouvrages du jour. Il éliminait de sa fréquentation cérébrale tout ce qui lui paraissait étranger à ses personnages. Il recevait quelques amis, presque toujours les mêmes, mais avec eux l'entretien se concentrait, revenait à l'unique objectif de sa pensée. Il fut comme un alchimiste du treizième siècle, penché sur son alambic, absorbé dans la préparation du Grand-œuvre. Étranger à toutes

manigances politiques, il était vaguement étiqueté républicain. On lui supposait des tendances réactionnaires, d'après l'Assommoir, qui avait paru calomnieux à l'égard des travailleurs. Il témoignait ouvertement d'une indifférence apathique et dédaigneuse pour tout ce qui se passait dans le monde gouvernemental, électoral, et même littéraire. D'allures paisibles, grave, méditatif, myope, braquant son pince-nez, avec attention, sur les hommes et sur les choses, visiblement absorbé par sa besogne en train, ne fréquentant aucun politicien, ayant l'effroi des réunions publiques, fuyant les bavardages se rapportant aux événements quotidiens, il semblait ne jamais devoir participer ni même s'intéresser à une agitation populaire. Il manifestait bien, dans plusieurs de ses livres, des instincts combatifs, des tendances humanitaires, et des critiques vives des fatalités et des conditions sociales dans lesquelles il se mouvait avec ses personnages, mais, jusqu'en ses dernières années, il ne fût venu à l'idée de personne d'imaginer un Émile Zola, imprévu, se dressant, comme un Pierre l'Ermite, et prêchant, avec une hardiesse inattendue et une énergie insoupçonnée, une croisade laïque et révolutionnaire, au nom de ce qu'il proclamait, et de ce qu'il croyait être la Vérité en marche et la Justice debout. Ce fut comme l'explosion d'un volcan, jusque-là inaperçu. Le cratère se fendit, au milieu d'un grondement orageux, avec des gerbes éblouissantes et fuligineuses, tour à tour jaillissant. Puis des scories noires retombèrent avec de la cendre pleuvant sur tout un pays. Ainsi, la lave de J'Accuse! coula sur la place publique.

Au milieu de l'effarement des uns, de l'acclamation des autres, des huées et des ovations, le littéraire si doux, si effacé, si timide, sortait de son cabinet laborieux et calme, bondissait au centre d'une mêlée et lançait à la multitude soulevée, à des adversaires exaspérés, un de ces appels irrésistibles, tocsins de révolutions qui ébranlent les sociétés

sur leurs bases, et laissent, pour de longues années, dans les airs une vibration déchirante, dans les poitrines une palpitation comparable à la houle des mers.

Ce n'était pas l'enfant né à Paris, par hasard, qui se produisait ainsi, avec cette passion d'apôtre, avec cette fièvre de tribun, avec cette témérité d'insurgé: c'était le Méridional, le Ligurien, préparé à la lutte et façonné au danger, le compatriote de Mirabeau, de Barbaroux et des preneurs d'assaut des Tuileries, qui surgissait, se faisait place, entraînait la foule et ouvrait une ère de révolution. Le Midi se révélait tout entier dans l'un de ses fils les mieux doués. Le Midi silencieux.

Physiquement, Zola avait tout du Méridional. Paul Alexis l'a exactement dépeint comme un de ces soldats romains qui purent conquérir le monde. Laurent Tailhade a dit de lui, dans une conférence, à Tours: «C'est un Latin à tête courte du littoral méditerranéen, le Ligure de Strabon, équilibré, solide et fier.» Il n'avait rien du Méridional bavard et turbulent, personnage de vaudeville. Nous nous représentons le plus souvent les Méridionaux, dans le passé, comme de galants troubadours et de gais tambourinaires. Ils nous semblent occupés, dans l'histoire, à tenir des cours d'amour, dans la vie contemporaine, à trépigner, quand se déroule le ruban des farandoles, à gesticuler dans les cafés, à hurler dans les meetings, et, entre temps, préoccupés de placer de l'huile ou du vin. Ce type existe, mais il en est un autre. Le Midi de l'Escorial et de Philippe II, des Camisards et des Verdets, de Trestaillons et de Jourdan Coupe-Têtes, n'est pas précisément joyeux. Jules César, Napoléon, Garibaldi, Gambetta, qui sont bien des Méridionaux, ne sauraient passer pour des hilares et des comiques. Si Tartarin est un Méridional, il ne résume pas toute la race latine. Dans le choc formidable qui se produisit, lors de la campagne des Gaules, c'étaient les hommes venus de l'Armorique, de la

Belgique, des forêts du pays des Éduens, et des massifs montagneux du territoire des Arvernes, qui riaient, criaient, chantaient et mêlaient, aux brutalités guerrières, les bavardages sans fin, dans les festins tumultueux qui suivaient les combats. Ces géants blonds des pays septentrionaux, étaient d'une exubérance démonstrative et d'une intarissable loquacité. Ils formaient contraste avec le calme opiniâtre des légionnaires d'Italie, qui, lentement, posément, envahirent et gardèrent le sol gaulois.

Émile Zola est un Méridional né à Paris, emporté, tout enfant, tout inconscient, dans son milieu originel, y redevenant homme du Midi, sobre, tenace et taciturne, revenant ensuite dans la grande ville cosmopolite, et en partie méridionale par afflux universel, mais cité du Nord maritime, par le climat et les mœurs. Il a traversé sans se mélanger, comme le Rhône le Léman, l'énorme capitale, sans perdre rien de sa saveur natale, de ses qualités de terroir, sans y diluer ce qu'il tenait de l'hérédité. C'est à Aix-en-Provence, et dans sa banlieue, qu'il acquit les premières initiations intellectuelles; c'est dans cette ville qu'il subit cet ensemencement du cerveau, plus pénétrant chez les jeunes gens de seize à vingt ans, destinés à grandir et à se développer hors du sillon d'origine. Il n'est pas Méridional pur sang. Les croisements sont favorables aux perfectionnements des produits, déclarent les embryogénistes. Zola, comme plusieurs hommes supérieurs, eut une généalogie complexe, et sa filiation est mixte.

L'hérédité joue un rôle considérable dans la formation des intelligences et des caractères. Il est douteux pourtant que son rôle ait l'importance qu'on lui attribue souvent, et que Zola a propagée, d'après les doctrines du docteur Lucas. Les Rougon-Macquart sont issus de la volonté de l'auteur d'étudier les dispositions héréditaires d'un certain nombre

d'individus, et les déformations psychologiques que les tares et les dégénérescences peuvent produire chez ces êtres, placés dans des milieux différents et dans des conditions sociales antagonistes. J'estime qu'il y aurait de l'exagération, et, par conséquent, erreur scientifique, à vouloir appliquer le fatalisme de l'hérédité, d'une façon absolue, à ce qui est du domaine sentimental, intellectuel et moral.

Dans la formation du cerveau et du moral de Zola, on ne saurait trouver trace forte de l'hérédité. Dans sa constitution physique, on observerait plutôt une transmission sérieuse. Le père de Zola était vigoureux et bien constitué. C'était un homme de petite taille, trapu et brun, comme l'auteur des Rougon-Macquart. Il avait une bonne santé. Il est mort jeune, il est vrai, à cinquante et un ans, mais d'une affection accidentelle, à marche rapide: une pleurésie contractée en voyage. Sans le refroidissement dont il fut atteint, en visitant des travaux, risque professionnel, pour ainsi dire, il eût probablement vécu de longues années. Un accident a, de même, interrompu l'existence d'Émile Zola. L'hérédité n'a rien à voir dans cette triste coïncidence.

Comme son père, Émile Zola n'avait aucune maladie organique. Voici, d'après l'examen qu'a fait de lui le docteur Edouard Toulouse, médecin de l'asile Sainte-Anne, la description physique d'Émile Zola, à l'âge de cinquante-six ans, en 1896, par conséquent:

C'est un homme d'une taille au-dessus de la moyenne, d'apparence robuste et bien constitué. Le thorax est large, les épaules hautes et carrées; les muscles sont assez volumineux, bien que non exercés. Il existe un certain embonpoint. La peau est blanche, rosée, ridée en certains endroits; le tissu cellulaire est abondant. Les cheveux et la barbe étaient bruns; ils grisonnent aujourd'hui. Les poils

sont très fournis sur tout le corps, et notamment sur la partie antérieure du thorax. La tête est grosse, la face large, les traits assez accentués. Le regard est scrutateur, doux et même rendu un peu vague par la myopie. L'ensemble de la physionomie exprime la réflexion habituelle et une certaine émotivité. M. Zola a un air sérieux, inquiet, chagrin, qui lui est particulier. La voix est assez bien timbrée; mais les finales sont quelquefois émises en fausset, et il existe un reste, à peine appréciable, du trouble de prononciation de l'enfance.

La taille est de 1m.705, c'est-à-dire au-dessus de la moyenne qui est, à Paris et en France, de 1m.655 environ. D'après les relevés de M. A. Bertillon, la taille moyenne des sujets de 45 à 59 ans ne serait même que de 1m.622. On sait qu'elle s'abaisse au fur et à mesure qu'on se rapproche de la vieillesse.

La taille assise (buste et tête) serait de 0m.890, c'est-à-dire un peu inférieure à la moyenne (0m.900) des individus de sa taille.

L'envergure est ordinairement un peu plus grande que la taille. Celle de M. Zola est de 1m.77, supérieure à celle (1m.736) des individus de sa grandeur. Ses membres supérieurs sont donc plus longs que la moyenne.

Quant au crâne, il est un peu supérieur à la moyenne, dans tous ses diamètres. Le diamètre antéro-postérieur est de 0,191. Le diamètre bizygomatique, qui mesure la largeur de la face, est de 0,146. Il ne semble pas que les os du crâne de M. Zola soient plus volumineux que chez d'autres. Il y a donc des probabilités pour qu'il ait un volume cérébral supérieur à la moyenne. L'oreille droite à 0,069, plus haute que large. Les cheveux sont droits, pleins d'épis, vaguement ondulés. Les avant-bras sont assez volumineux à leur

extrémité supérieure, et minces à leurs attaches avec le poignet. C'est dire que leur forme est distinguée, dans le sens courant du mot. Les mains ont 0,112 de largeur sur 0,110 de longueur; elles sont donc larges. M. Zola gante du 7, 3/4 très large. Les ongles sont petits et ronds. Les pieds sont très cambrés. M. Zola chausse du 39, grande largeur.

Le docteur Édouard Toulouse, qui a publié cet examen physique de Zola, dans son enquête médico-psychologique, ajoute, en résumé, que l'étude anthropologique de Zola révèle une constitution anatomique robuste et exempte de déficiences notables. Les particularités qu'il a relevées ne dépassent pas les limites de la variation normale, et l'on n'est pas autorisé à y voir des stigmates de dégénérescence. Les organes circulatoires ne paraissent pas lésés, la percussion n'indique pas un cœur hypertrophié. Dans ses dernières années, Zola est devenu plus sujet aux inflammations légères des voies respiratoires. Les dents sont mauvaises, plusieurs ont été arrachées; les fonctions digestives ont été longtemps troublées; la digestion se fait bien et l'appétit est bon, depuis que l'embonpoint a diminué.

On sait que Zola avait une forte tendance à l'engraissement. Avec l'énergie dont il fut doué, il lutta contre l'obésité, par le régime. Les repas pris sans boire, l'alimentation légère, le thé et l'exercice physique, à la campagne, comme les longues courses à bicyclette, ont amené un amaigrissement qui étonnait ceux qui l'avaient perdu de vue pendant quelque temps. Il était arrivé à avoir seulement 1m.06 de tour de taille, et il pesait 160 livres. Le système musculaire était développé; il était bon pédaleur. Sa sensibilité cutanée était vive. Il dormait peu, à peine huit heures. Sa vue, comme nous l'avons dit, était faible: il avait été réformé, comme myope. Son odorat était fin, «c'est réellement un olfactif», a dit le docteur Toulouse; les odeurs

tiennent une grande place dans ses livres, et aussi dans sa vie.

Il était sujet à des coliques nerveuses et à des crises d'angoisse confinant à l'angine de poitrine. «Le serrement dans une foule de Mi-Carême, dit le docteur Toulouse, a, une fois, provoqué chez M. Zola, une crise d'angoisse, avec phénomènes pseudo-angineux graves.»

De cet examen médico-physique, il résulte que Zola avait une émotivité exagérée, et qu'il était un névropathe, mais sans altération organique. Il a pris la névrose comme point de départ de son œuvre, et il n'était pas un névrosé, dans le sens morbide du mot. Il n'avait aucune caractéristique de l'épilepsie ou de l'hystérie. Les déséquilibres nerveux constatés chez lui provenaient d'une source subjective, d'un surmenage intellectuel.

Ces troubles nerveux, dit encore le docteur Toulouse, n'ont fait que s'accroître, depuis la vingtième année, avec la persistance d'un travail psychique excessif, quoique réglé. On peut voir, dans le cas de M. Zola, la confirmation de cette idée, que la névropathie est la compagne fréquente de la supériorité intellectuelle, et que, même lorsqu'elle est d'origine congénitale, elle se développe avec l'exercice cérébral, qui tend à déséquilibrer peu à peu le système nerveux.

Zola apparaîtrait donc, au point de vue médical, comme un sujet robuste et sain. Il était exempt d'infirmités. À noter, toutefois, un certain inconvénient: il était atteint de pollakiurie (abondance d'urine). Il urinait quinze à vingt fois par jour. Il n'avait ni sucre ni albumine.

La mère de Zola, Émilie Aubert, était Française. Elle était née à Dourdan, département de Seine-et-Oise, le pays de

Francisque Sarcey: une contrée peu lyrique, où le bon sens est prisé, où l'esprit terre à terre se montre légèrement narquois; les préoccupations acquiesitives sont dominantes, chez les habitants, et, pour les femmes, les soins ménagers accaparent toute l'existence. Les grands-parents maternels de Zola étaient des petits bourgeois, entrepreneurs et artisans, et non pas des paysans. Mme Zola mère était arthritique et était devenue cardiaque; elle a succombé à une irrégularité dans la contraction du cœur, avec syncope et œdème, à l'âge de 61 ans. Le docteur Toulouse constate que c'est cet état neuro-arthritique qui peut expliquer la disposition nerveuse originelle de Zola. Mais on ne saurait trouver là une indication de complète et funeste transmission morbide.

Par sa mère et ses grands-parents maternels, Zola tenait puissamment à la terre française: Dourdan, situé entre Étampes et Rambouillet, fait partie de l'Île de France, de la grande banlieue parisienne. Par son père, il se rattache presque à l'Orient; son grand-père paternel était né à Venise, mais il était fils d'un Dalmate.

Le père d'Émile Zola, François Zola, était né à Venise, en 1796. Ce Vénitien, qui, par ses origines, était Hellène et Illyrien, apparaît comme un aventurier, un migrateur, un homme d'action. Son tempérament était celui de l'explorateur et du chercheur d'or. Aucune tendance artistique, aucun goût littéraire. Il fut incorporé, très jeune, dans les armées cosmopolites qui marchaient sous l'aigle impériale: Napoléon étant protecteur et maître de l'Italie. François Zola devint officier d'artillerie dans l'armée du prince Eugène. À la chute de l'Empire, il démissionna et se mit en mesure d'exercer la profession d'ingénieur. Mathématicien distingué, l'ancien officier d'artillerie devait posséder une compétence spéciale assez complète, puisqu'on a de lui plusieurs ouvrages de trigonométrie et un

Traité sur le Nivellement, qui fut particulièrement apprécié. Ce travail le fit recevoir membre de l'Académie de Padoue. Mais les titres académiques sont insuffisants comme émoluments. Le désir de voir du pays, et surtout de trouver fortune en des contrées plus industrielles, plus disposées aux entreprises que l'indolente et artistique Vénétie, firent voyager le jeune ingénieur en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France. D'après son fils, François Zola «se trouva mêlé à des événements politiques et fut victime d'un décret de proscription». Il est possible, car les temps étaient fort troublés et les conspirations, comme les insurrections, se produisaient partout en Italie, que François Zola ait dû fuir, pour éviter les sbires. Changer d'air ne lui déplaisait pas. Il n'a pas transmis ses goûts vagabonds au sédentaire écrivain. Émile Zola a très peu voyagé, et ce ne fut que par la force des événements qu'il connut l'Angleterre. Il ne se déplaça guère que pour voir Rome, ainsi que les localités décrites en ses romans, et pour des villégiatures, en France. Comme la pierre, en roulant, ne saurait amasser mousse, l'ingénieur errant demeura nu et pauvre. Il ne récolta en route, ni commandes ni promesses de travaux. Vainement il traversa le quart de l'Europe, malchanceux chemineau des X et des Y, car la science a son prolétariat, demandant de l'ouvrage, et n'en trouvant pas. Léger d'argent et lourd de soucis, de frontière en frontière, il se retrouva au bord de la Méditerranée; il la franchit et débarqua en Algérie. Rien à faire, pour un manieur de compas, en ce pays à peine conquis, où le sabre travaillait seul. Le territoire environnant Alger n'était qu'un camp. On réclamait des zouaves, des chasseurs, des gaillards déterminés, bons à incorporer dans les colonnes expéditionnaires. Il n'y avait que de rares colons, et vraisemblablement, l'on n'aurait pas besoin d'ingénieurs avant longtemps. Il fallait laisser parler la poudre avant de présenter des rapports à des conseils d'administration. Las de cheminer, ne sachant même comment retourner en Europe, l'ancien artilleur des armées

d'Italie prit le parti des désespérés: il s'enrôla dans la légion étrangère. Un rude corps et de fameux lascars! On n'y avait pas froid aux yeux, mais on ne s'y montrait pas non plus timide en face de certains actes, qui ailleurs arrêtent généralement les hommes. Les cassecous de la Légion étrangère possédaient des vertus spéciales. Ils avaient aussi une morale à eux. À faire la guerre d'Afrique d'alors, avec les razzias permanentes, les exécutions sommaires, les chapardages presque ouvertement autorisés, pour suppléer aux négligences de l'intendance et aux insuffisances des rations, les scrupules diminuent, la conscience perd certaines notions, et les plus honnêtes admettent facilement des écarts et des accrocs à ce qu'on appelle «la probité courante». Les exemples des chefs n'étaient pas très moralisateurs, et puis, nous le voyons encore, de nos jours, par ce qui se passe aux colonies, au Soudan, dans les cercles administratifs, combien de fonctionnaires sont promptement entraînés à commettre des abus, sans penser que ce sont des délits. Bien des choses blâmables et inadmissibles, en Europe, se comprennent et se pratiquent, sous le gourbi et dans le voisinage du désert. François Zola, devenu lieutenant, fut compromis dans une fâcheuse affaire, qui, à l'endroit, à l'époque et dans les circonstances où elle se produisit, n'avait nullement l'importance que la passion politique voulut lui attribuer par la suite.

Aux polémiques violentes que suscita l'affaire Dreyfus, le nom du père de l'auteur de J'accuse fut mêlé. La fureur des partis exhuma son cadavre. On fouilla cette tombe, depuis un demi-siècle fermée. On en arracha une dépouille, jusqu'à vénérée des proches, respectée des indifférents, pour la piétiner, devant une galerie féroce ou gouailleuse, sous les yeux exaspérés du fils. De toutes les situations angoisseuses, qui ont pu être décrites par Émile Zola dans ses ouvrages, celle-ci, n'est-elle pas la plus atroce et la plus cruelle? Avoir non seulement aimé, mais estimé son père,

l'avoir placé très haut sur un piédestal, et s'être senti très fier d'être issu de lui, de porter, de glorifier son nom, et, à défaut d'autre héritage, recueillir la succession de renom et d'honorabilité, par lui laissée, puis voir tout à coup la statue idéale abattue sur le socle saccagé, le nom flétri, la renommée barbouillée d'infamie, n'est-ce pas là un supplice digne des tribus du Far-West, où, sous les yeux, de la mère, on martyrise le corps exsangue de l'enfant, attaché au poteau de douleurs? Zola endura cette torture avec sa robuste et patiente énergie. Il lutta contre les violateurs de sépulture, il défendit, comme l'héroïne biblique, le cadavre de l'être chéri contre les attaques furieuses des journalistes de proie. Il écarta les becs de plumes qui déchiraient cette chair morte.

On a peine à comprendre, à distance, la flamme des polémiques s'étant éteinte, l'acharnement que mirent certains vautours de la presse à se ruer sur ce mort et, à le dépecer en poussant des cris sauvages.

Voici les faits qui fournirent la pâture à ces rapaces nécrophages. Je les résume, d'après les documents du temps, et les pièces originales qui furent alors reproduites:

Au mois d'avril 1898, un journal de Bruxelles, le Patriote, publiait, dans une correspondance de Paris, les lignes comminatoires suivantes:

... On se demande ce qu'attend le général de Boisdeffre pour écraser d'un seul coup ses adversaires, qui sont en même temps les ennemis de l'armée et de la France. Il lui suffirait, pour cela, de sortir, dès aujourd'hui, une des nombreuses preuves que l'Etat-major possède de la culpabilité de Dreyfus, ou même de publier quelques-uns des nombreux dossiers qui existent, soit au service des renseignements, soit aux archives de la guerre, sur

plusieurs des plus notoires apologistes du traître, ou sur leur parenté...

Les journaux et les hommes politiques, convaincus de la culpabilité du capitaine Dreyfus, ou fortement prévenus contre lui, étaient parfaitement fondés à réclamer que l'État-major mît sous les yeux de la Chambre et du public les preuves de la trahison, qui pouvaient exister dans les dossiers. Il était admis, dans le tumulte des furibondes polémiques, que, comme dans d'autres affaires scandaleuses, on eût recours de part et d'autre au perfide et méprisable procédé des «petits papiers». Dans l'ivresse de la mêlée, on a, chez tous les partis, et de tous les temps, usé de ces armes empoisonnées. Pour toucher un adversaire et le mettre hors de combat, on cherche à le déshonorer. Mais ce combat sans merci a lieu, d'ordinaire, entre vivants. On laisse les morts dans leur suaire, et l'on répugne à les démailloter. L'acharnement inouï de la lutte, entre accusateurs et défenseurs de Dreyfus, fit un champ-clos d'une tombe éventrée, et, pour atteindre le fils, on tapa sur le squelette du père.

La menace du Patriote de Bruxelles, reproduite par divers journaux parisiens, mit-elle sur la piste d'un scandale nouveau? Suggéra-t-elle, à quelque personnage rude et impitoyable de l'État-major, l'idée de confier à la presse un document compromettant pour «la parenté» d'un des plus notoires dreyfusards? On ne sait, mais, quelques semaines plus tard, le Petit Journal publiait une lettre d'un colonel Combe, ayant eu sous ses ordres, en Algérie, le lieutenant François Zola, et où celui-ci était accusé d'avoir détourné l'argent de sa caisse d'habillement et d'avoir déserté, en laissant des dettes.

Il y avait des faits exacts dans cette accusation, mais ils étaient grossis. La gravité du détournement dont se trouvait

inculpé François Zola était atténuée par ce fait que, s'il y avait eu déficit dans les comptes du magasin d'habillement, dont il avait la charge, aucune poursuite judiciaire n'avait suivi cette constatation. François Zola avait remboursé le déficit relevé, et il était inexact qu'il eût déserté.

On pourrait s'étonner de la mansuétude du conseil de guerre, ou plutôt de son inaction, car François Zola fut l'objet, non pas d'un renvoi devant la juridiction militaire, mais d'une simple enquête, au cours de laquelle les 1.500 francs manquants furent restitués à la caisse d'habillement. Il n'est pourtant pas clément coutumier, le conseil de guerre, et devant lui, sans ménagement, sans indulgence, on traduit les moindres délinquants pour de simples peccadilles. Les infractions considérées comme légères dans le civil sont, au régiment, jugées et punies comme des crimes dignes de la fusillade ou du boulet. C'est qu'en réalité il n'y avait, dans cette affaire, ni détournement véritable, ni responsabilité personnelle, pour le lieutenant François Zola. Il y eut simplement une aventure d'amour, une imprudence aussi de jeune homme épris, une folie passionnelle, si l'on veut, mais nullement le vol et l'intention de voler, que la passion politique a voulu, par la suite, établir.

François Zola, et en cela, assurément, il avait tort,—mais qui donc, militaire ou civil, oserait lui jeter la première pierre?— avait une intrigue avec la femme d'un ancien sous-officier réformé, nommé Fischer. Un beau jour, ce Fischer résolut de quitter l'Algérie, emmenant sa femme. Un drame intime dut alors dérouler ses péripéties, sur lesquelles nous n'avons pas de renseignements certains. Il est probable que François, très amoureux, supplia sa maîtresse de laisser partir son mari, et de rester. La dame refusa. Elle essaya, au contraire, de décider son amant à la suivre en France. Ce n'était pas la désertion, si le lieutenant donnait,

préalablement, sa démission. Mais comme il ne se décidait pas à abandonner l'épaulette, le couple Fischer, sans lui, s'embarqua.

Désespéré, François Zola voulut se jeter à la mer. On aperçut ses vêtements épars sur le rivage, on courut après lui et on l'empêcha de réaliser son tragique projet. Quelques mots, dans son trouble, lui échappèrent, sur la disparition du ménage Fischer. Des soupçons s'éveillèrent. On rejoignit le couple suspect, à bord du bateau, où déjà se trouvaient embarqués les bagages. On fouilla les malles, et, dans l'une d'elles, on découvrit une somme de quatre mille francs dont les Fischer durent expliquer la provenance. Ce qu'ils firent, non sans hésitation.

Une lettre du duc de Rovigo, adressée au ministre de la Guerre, pour tenir lieu de rapport sur cette affaire, explique très nettement la situation alors révélée:

... On visita le bâtiment sur lequel étaient Fischer et sa femme. On découvrit une somme de quatre mille francs dans une de leurs malles. Ils prétendirent d'abord qu'elle leur appartenait, puis ils avouèrent que 1.500 francs y avaient été déposés par François Zola. Ils furent débarqués et conduits en prison...

Les accusations portées par le colonel Combe contre son subordonné, et publiées par le Petit Journal, perdaient donc ainsi beaucoup de leur gravité. Émile Zola, après avoir compulsé le dossier de son père, au ministère de la Guerre, constata que plusieurs pièces, indiquées comme cotées, et sans doute importantes pour la défense, pouvant atténuer ou même anéantir la culpabilité présumée, manquaient, tandis que toutes celles pouvant servir à l'accusation avaient été laissées. Une mention, sur le bordereau, indiquait que «huit pièces, jointes à la lettre du colonel

Combe, devaient être restées au bureau de la justice militaire». Cette mention, sur la chemise du bordereau, était de la main de M. Hennet, archiviste. Une autre mention, d'une autre main et au crayon, était ainsi libellée: «Il n'existe pas de dossier au bureau de la justice militaire. On s'en est assuré.» On avait donc compulsé, vérifié, et, qui sait? expurgé le dossier.

Émile Zola, qui fit, dans l'Aurore, une vigoureuse défense de la mémoire de son père, concluait de cette annotation que le dossier avait été fouillé et travaillé.

Il protesta contre la publication de ce dossier incomplet. Il reprocha, en même temps, au Petit Journal d'avoir donné la lettre accusatrice du colonel Combe, tronquée, sans le passage suivant, à dessein sauté:

Le sieur Fischer (le mari), portait le document original, s'est offert à acquitter, pour François Zola, le montant des dettes au paiement desquelles les 4.000 francs saisis dans la malle ne suffiraient pas. Cette offre acceptée, tous les créanciers ont pu être payés et le conseil d'administration a été couvert du déficit existant en magasin.

Pourquoi, en mettant sous les yeux du public la lettre du colonel Combe parlant du déficit constaté dans la caisse du magasin, a-t-on supprimé cette phrase si importante? Elle explique nettement la situation: Fischer, assurément d'accord avec sa femme, avait emporté, en s'embarquant, l'argent de François Zola, l'argent de la caisse du magasin d'habillement. L'officier, sans volonté, tout désespéré, étant amoureux et voyant s'éloigner pour toujours sa maîtresse, avait eu, un instant, l'intention coupable d'abandonner son régiment, de désertier, pour suivre celle qui l'aimait. Ces entraînements sont fréquents et ces coups de folie, s'ils sont condamnables, ont, du moins, l'excuse,

presque toujours, de l'aberration causée par la passion. Mais il se reprit. Il envisagea la réalité et la gravité de son acte. Non seulement il désertait, mais il laissait cette femme faire de lui un voleur! Il réagit, et ne suivit pas à bord le couple abusant de son amour et de sa confiance. Il ne pouvait espérer rejoindre la fugitive et reprendre l'argent que cette drôlesse et son peu intéressant époux lui avaient subtilisé, profitant de sa faiblesse et de l'affolement qui lui avait fait dire qu'il les accompagnerait, qu'il déserterait. Ce fut alors qu'il chercha la mort dans les flots.

Le passage omis de la lettre du colonel établit que Fischer a restitué l'argent du magasin, et qu'il a même fourni le complément nécessaire au paiement intégral du déficit. N'est-ce pas là une preuve complète de la culpabilité des époux Fischer? Eussent-ils payé les dettes et couvert le déficit de l'officier, s'ils ne lui avaient pas escroqué l'argent dont il était comptable, l'argent retrouvé dans leurs malles? Il est plus que probable qu'usant de son influence sur lui la femme Fischer avait forcé le faible amoureux à lui remettre son argent, puisqu'il devait l'accompagner en France. Autrement, quel étrange bienfaiteur eût été ce mari, remboursant un détournement commis par l'amant de sa femme? Fischer mettait ainsi sa compagne et lui-même à l'abri de toute recherche pour complicité de détournement: il n'a pas fait un cadeau, mais une restitution.

Il s'agit donc ici d'une affaire d'entôlage et d'un égarement momentané dû à la passion, plutôt que d'une désertion accompagnée de détournement. Le lieutenant soupçonné, comme on l'a vu, ne passa même pas en jugement. Il fut seulement l'objet d'une enquête, à la suite de laquelle il offrit sa démission d'officier, qui fut acceptée. Il expiait ainsi la défaillance morale qu'il avait subie, il payait la rançon de son amour indigne, et il supportait la peine d'un entraînement passager. Il n'était, d'ailleurs, coupable que

d'intention, et il n'avait accompli ni le vol, ni la désertion, qui, dans la fièvre amoureuse et sous le coup du désespoir d'être abandonné par une femme adorée, avaient pu hanter un instant sa cervelle affolée.

Bien qu'absous, et ayant réparé l'irrégularité de ses comptes, il lui était difficile de rester au régiment. Il démissionna donc. Mais, en quittant l'armée, il ne laissait derrière lui aucune trace déshonorante. Il pouvait rentrer, la tête haute, dans la vie civile.

Son fils, pour bien démontrer que la justification de François Zola avait été complète, et qu'il ne restait rien de défavorable pour lui de cette fâcheuse aventure d'amour et d'argent, a publié diverses pièces, puisées dans le dossier, à lui communiqué par le général de Galliffet, ministre de la Guerre. Parmi les documents relatifs à un nouveau système de fortifications, contenus dans ce dossier, on pouvait lire une lettre, flatteuse pour le destinataire, remontant à 1840, c'est-à-dire postérieure à l'aventure d'Afrique et à la démission. Elle était adressée à l'ingénieur civil François Zola, par le maréchal Soult. Cette lettre, conservée aux archives du génie du ministère, est ainsi libellée:

Monsieur François Zola, vous aviez adressé à Sa Majesté, qui en a ordonné le renvoi à mon ministère, un mémoire sur le projet de fortifier Paris, dans lequel, critiquant les dispositions qu'on veut suivre, vous proposiez de substituer à ces dispositions un système de tours qui, sous le rapport de la défense, de l'économie, du temps nécessaire à l'exécution, etc., etc., présenterait, disiez-vous, un avantage incontestable.

J'ai chargé M. le président du comité des fortifications d'examiner attentivement votre mémoire, et j'ai reconnu, d'après le rapport détaillé qu'il m'a soumis à cet égard, que

vos idées sur la manière de fortifier Paris n'étaient pas susceptibles d'être accueillies.

Je me plais, néanmoins, à rendre justice aux louables intentions qui ont dicté votre démarche, et je ne puis que vous remercier de la communication que vous avez bien voulu faire au gouvernement, de vos études sur cet objet.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le ministre de la Guerre,

SOULT.

C'était ce même ministre, Sault, qui avait été saisi, quelques mois auparavant, par le duc de Rovigo, de toute l'affaire du lieutenant magasinier François Zola. Le ministre, ou, tout au moins, ses secrétaires et les attachés à son cabinet, avaient connaissance du dossier Zola. Une correspondance s'était engagée, à ce sujet, entre le ministère et le duc de Rovigo. Les faits qui motivèrent l'enquête, à raison de la galanterie qui s'y mêlait, étaient de ceux qui restent dans le souvenir de jeunes officiers. Personne n'y fit allusion, lors de la requête de l'ingénieur. Les formules de politesse, au bas d'une lettre, et la façon courtoise d'évincer un solliciteur ne sont pas généralement significatives. On en use envers tout le monde. Ici, exceptionnellement, la réponse du ministre et les formules protocolaires prennent une valeur particulière. Se fût-on donné la peine de répondre, avec des compliments sur le mérite de son projet, écarté pour des raisons techniques, à un ingénieur s'offrant pour un travail considérable d'intérêt public, et pour le compte du gouvernement, si ce même homme avait dû quitter honteusement l'armée, comme les adversaires politiques de son fils plus tard l'affirmèrent? On eût jeté son plan et ses

devis au panier, et le maréchal, qui venait d'avoir connaissance des circonstances ayant amené ce François Zola à démissionner, eût-il poussé l'urbanité épistolaire jusqu'à «le remercier de la communication qu'il avait bien voulu faire au gouvernement»? On l'eût, en même temps, consigné à la porte des antichambres officielles.

En rapports avec la municipalité marseillaise, pour un projet de docks et d'un port nouveau qu'il présentait, les autorités départementales, toujours défiantes vis-à-vis des étrangers, et s'informant de la réputation, des antécédents d'un nouvel hôte, renseignées souvent par la malignité provinciale et la curiosité du voisinage, ne témoignèrent nullement qu'elles considéraient l'ingénieur François Zola comme un malhonnête homme. Non seulement le bruit des histoires fâcheuses du ménage Fischer ne l'empêcha pas d'être fort bien accueilli à Marseille, mais, toujours à propos de ces docks et de la création du port des Catalans, dont il avait eu l'idée, l'officier démissionnaire fut présenté, par le général d'Houdetot, au prince de Joinville, que les choses maritimes intéressaient. Il fut ensuite reçu, en audience particulière, par Louis-Philippe. Bien que le roi bourgeois fût d'un abord relativement facile, on doit présumer que les personnes admises auprès de lui étaient l'objet, sinon d'une enquête à fond, du moins d'une information préalable. Le voleur, le déserteur, que la triste polémique de 1898 a voulu montrer, eût-il pu être reçu aux Tuileries par le roi et par l'un des princes d'Orléans?

Il ne reste donc rien, ou pas grand chose, de sérieux, de ce scandale, d'ailleurs inutile. L'arme était mauvaise. Elle n'a pas atteint celui qu'elle visait. Plusieurs journalistes, il faut le constater à l'honneur de la presse, parmi ceux qui se montraient les plus ardents dans la défense de l'armée, mise en cause sous le prétexte de faire reconnaître l'innocence du capitaine Dreyfus, désapprouvèrent cette

attaque contre un défunt, qui n'avait pas songé, avant de mourir, à préparer sa justification. Il ne pouvait prévoir qu'il y aurait, un jour, près de cinquante ans après lui, une formidable affaire politico-judiciaire, à laquelle on le mêlerait pour accabler son fils. L'Éclair, entre autres, un des organes les plus anti-dreyfusards, dit notamment: «On aurait pu mener le bon combat contre le dreyfusisme sans reprocher à M. Zola son père.» Ce fut l'opinion des braves gens des deux camps.

Arracher à la tombe le cadavre d'un père, et s'en servir pour assommer le fils, ce n'est ni très humain, ni très beau; c'est, en même temps, tout ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit républicain, à la justice démocratique. Est-ce que les fautes, si fautes il y a, ne doivent pas demeurer personnelles? Quand bien même on eût prouvé qu'Émile Zola était le fils d'un homme qui avait mangé la grenouille et passé à l'étranger ensuite, cela aurait-il prouvé quelque chose pour ou contre la culpabilité d'un militaire accusé de trahison? Si Zola père eût été un mauvais soldat et un malhonnête homme, cela eût-il empêché Zola fils d'être l'un des premiers écrivains de son temps?

On pourrait concevoir la haine des partis, fouillant les antécédents et recherchant les tares des parents ou des alliés d'un homme occupant les plus hautes situations politiques. Cela s'est vu, au détriment d'un président de la République. Pour atteindre la République elle-même, avec une aveugle méchanceté, on a publié des faits peu avantageux pour la mémoire d'un membre de la famille de ce chef d'État. On pensait ainsi l'obliger à se retirer. Mais un romancier, mais un pamphlétaire, en quoi l'indignité, alléguée ou prouvée, d'un parent, peut-elle lui ôter son talent ou affaiblir les virulences de sa plume? Les calomnieuses révélations faite sur le père de Zola n'ont, d'ailleurs, eu aucune influence pour ou contre la défense de

Dreyfus. On eût été tout aussi armé, dans le bon combat, comme disait l'Eclair, contre le Dreyfusisme, si, en 1898, on eût laissé à François Zola, mort et inhumé en 1847, le triple bénéfice de l'abstention de la justice, de la prescription du temps et de l'amnistie de la mort.

À la suite de l'enquête faite au régiment, et dont il sortit indemne, François Zola, ses comptes réglés, ayant donné sa démission, quitta l'Algérie et revint en France.

Ce fut à Marseille qu'il débarqua.

Cette ville remuante et affairée lui plut. Il est des villes qui captivent comme une maîtresse. Séduit par Marseille, Zola père s'y installa et ouvrit un cabinet d'ingénieur civil. Il avait alors quarante ans. Il était temps de faire choix définitivement d'une carrière, de s'établir, de ne plus être le nomade d'antan. Son esprit, actif comme son corps, trouvait-il enfin un milieu favorable, un terrain propice à fonder une fortune, une famille? L'ingénieur mobile et vagabond parut se plaire tout de suite parmi la pétulante population marseillaise. Cette cité maritime et commerçante l'intéressait. Il résolut d'y jouer un rôle. Il portait en lui de vastes plans, des rêves de grands travaux. Négligeant les petites affaires, les entreprises mesquines, il tenta de frapper un coup décisif en soumettant aux autorités compétentes un projet de nouveau port. Le vieux et célèbre port de Marseille ne répondait plus à l'importance du commerce et de la navigation. On réclamait un havre neuf, vaste et sûr. Diverses propositions étaient en l'air. François Zola prépara un projet complet. L'emplacement qu'il proposait était la baie des Catalans, abritée du mistral. La Joliette l'emporta, comme étant plus proche du centre de la ville. De l'avis de tout le monde, aujourd'hui, l'endroit désigné par l'ingénieur vénitien était préférable: la Joliette

est exposée aux coups de vent du Nord-Ouest, et le mouillage y est hasardeux.

Voyages à Paris, démarches dans les bureaux, pour parler avec les sociétés financières, les administrations maritimes, les entrepreneurs, puis confection et dépôt d'esquisses, de plans, de dessins, de cartons, tout ce difficile et consciencieux travail demeura donc inutile. L'ingénieur, déçu, mais non abattu, se rejeta sur un autre projet.

L'aristocratique et somnolente ville d'Aix l'attira, comme champ d'affaires. Tout était à entreprendre dans cette cité en léthargie. Il était possible de la ranimer, de lui restituer, sinon la splendeur déchue, du moins la vitalité d'un centre moderne. Avec ses hôtels majestueux, demeures seigneuriales des anciens membres du Parlement, ses édifices publics trop vastes pour les services d'une simple sous-préfecture, l'ancienne capitale déchue de la Provence n'avait pas de chemin de fer, pas de communication facile pour les marchandises. L'industrie était absente et le commerce languissait. Ville ecclésiastique, universitaire et judiciaire, siège d'un archevêché, des Facultés de théologie, lettres et droit, centre du ressort judiciaire avec sa cour d'appel, Aix, malgré son nom, manquait d'eau. N'était-ce pas un grand et avantageux projet que celui de donner à boire à cette ville altérée? Arroser cette très sèche région provençale était, il est vrai, une entreprise difficile, longue et coûteuse. Marseille pouvait se permettre un canal à écluses, mais Aix hésitait devant la dépense. L'ingénieur avait avisé une gorge voisine où capter les eaux de pluie. Dévalant des collines, elles s'amassaient dans ce réservoir naturel, mais percé, puis se perdaient, non utilisées. Il s'agissait de barrer le goulet de la gorge, par où les eaux s'échappaient. La cuvette endiguée et le réservoir fermé, il n'y aurait plus qu'à distribuer ensuite, par une série de barrages, la précieuse réserve: Aix ne serait plus à sec.

L'actif et jamais découragé chercheur crut, cette fois, avoir trouvé le chemin de la fortune et de la gloire. Il se mit avec espoir à l'œuvre. Il prépara les devis, dressa les plans, et entama une interminable série de visites et de sollicitations. Il remua, comme on dit, ciel et terre. Une entreprise de cette nature ne comporte pas seulement les difficultés initiales de la conception, du tracé, des calculs, les problèmes à résoudre de toute la partie scientifique et technique, il faut surtout envisager les multiples embarras de l'exécution. Les voies et moyens sont entravés, discutés, refusés. Le chemin, du projet à la réalisation, est coupé de fossés, où l'affaire risque de rouler, avec son promoteur, sans pouvoir remonter. Les obstacles physiques sont renforcés par les barrières administratives et les verrous financiers.

Il fallut à l'ingénieur une énergie persistante et une forte confiance en soi pour vaincre des résistances déraisonnables, pour écarter des objections de pure obstination, pour triompher de défiances préconçues. Les capitaux ne se laissaient approcher qu'avec circonspection. Les riverains s'alarmaient. De mauvais bruits furent colportés. Les habitants, qui, par la suite, s'affirmèrent enchantés du canal, et célébrèrent par des hommages posthumes, le nom de celui qui avait doté leur ville de ce bienfait hydraulique, se montrèrent indifférents, sceptiques, parfois hostiles. Et puis, il y avait les terribles, bureaux. Il fallut en faire le siège, et débusquer les chefs de service, repoussant, d'entre les créneaux de leurs cartons verts, l'assaut de leurs donjons administratifs. Ils se retranchaient au fort de leurs paperasseries, quand était signalé l'intrus, venant les déranger. C'était presque un ennemi, cet intrigant qui voulait les forcer à s'occuper d'une affaire qu'ils n'avaient pas conçue, qu'ils considéraient comme provenant d'une initiative suspecte, née en dehors de l'administration, donc illégitime. Les ingénieurs officiels consultés affectaient

de ne pas prendre au sérieux un projet qui n'émanait pas de quelque «cher camarade». Tout cela prit un temps considérable, et ce labeur usa les forces de l'ingénieur, sans épuiser sa volonté.

C'est en 1837 que François Zola présenta, pour la première fois, son projet de canal. Que de voyages il lui fallut, depuis, à Marseille et à Paris! Il eut la bonne fortune d'intéresser M. Thiers à son idée. Le ministre était alors préoccupé par la grosse affaire des fortifications de Paris, qui souleva tant de débats à la Chambre, et rencontra, comme le modeste canal provençal, de si fortes oppositions.. Il accueillit, toutefois, avec bienveillance, l'ingénieur étranger, dont l'activité lui plaisait, et qui lui soumettait une invention, toute d'actualité, pour faciliter et accélérer le transport de déblaiements des terrains où devait s'élever l'enceinte bastionnée. La machine de François Zola fut expérimentée à Paris, sur le chantier de Clignancourt. Ces essais furent satisfaisants, et l'appareil fut agréé.

Ce succès procura quelques fonds, des relations utiles et l'appui de M. Thiers à l'inventeur, qui revint à Aix, ayant l'espoir d'être soutenu par le gouvernement auprès des autorités provençales. On était en 1842. Ce fut en 1846 que, grâce à M. Thiers, l'ordonnance royale décrétant le canal d'Aix d'utilité publique fut rendue. La victoire était acquise. François Zola revint à Aix, bien portant, en pleine vigueur physique et intellectuelle, marié à une jeune femme qu'il adorait. Heureux de vivre et de travailler, il était de plus en plus confiant dans son œuvre. Rassuré sur l'avenir des siens, il avait la certitude de laisser, après lui, la renommée de ceux qui accomplissent une entreprise grandiose et durable. Il serait le créateur du canal d'Aix! La fortune lui viendrait avec la gloire, complétant le bonheur domestique dont il jouissait déjà.